

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°25S0037 - Chemin du grand marais - Création d'un forage destiné à un usage agricole sur la commune de Villeneuve d'Ascq -Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_670
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'Article R.2122-3 du Code de la Commande Publique,

décidons

De conclure le marché public « Création d'un forage destiné à un usage agricole sur la Commune de Villeneuve D'Ascq – Chemin du Grand Marais » avec la société SAS BONIFACE située à VITRY-LES-REIMS (51420) pour un montant du 134 991,50 € HT.

Imputation budgétaire : 2128 845 2400 CHEMARAI

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 1 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214205-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 octobre 2025